



GOVERNEMENT DU NUNAVUT OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Agent(e) hypothécaire et des biens-fonds

Ministère : Société d'habitation du Nunavut

Localité : Arviat

Numéro de référence :
2023-24-NHC-06006

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Échelle salariale : 93,148 \$ à 105,724 \$ par année, 37,5 heures par semaine

Indemnité de vie dans le Nord :
22 178 \$ par année

Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce poste

Date de clôture : Concours ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu.

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux résidentes et résidents d'Arviat.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité au Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyens dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

La Société d'habitation du Nunavut est un organisme public du gouvernement du Nunavut qui répond aux besoins en logement de l'une des populations les plus jeunes et les plus dynamiques au Canada. La Société a pour mandat de créer, de coordonner et d'administrer des programmes de logement dans le but d'offrir aux familles et aux résidents du Nunavut un accès équitable à des options de logement abordables. La Société d'habitation du Nunavut a récemment lancé la Stratégie Nunavut 3000 (www.igluliuqatigiingniq.ca/fr.html), une collaboration entre le gouvernement et ses partenaires visant à construire 3 000 nouvelles unités qui s'ajouteront au continuum du logement d'ici 2030.

Relevant du contrôleur ou de la contrôlease de district, l'agent(e) hypothécaire et des biens-fonds est responsable de l'administration du portefeuille de prêts et d'hypothèques du district de la Société d'habitation du Nunavut (SHN). La personne retenue est également responsable de l'administration des terres, en particulier de l'enregistrement et de la mainlevée des hypothèques, ainsi que de la tenue des registres des baux immobiliers.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenue(s) pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<http://www.nunavuthousing.ca/careers?&lang=fr>

Téléphone : (613) 292-8115
Télécopieur : (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca



Les principales responsabilités de la personne retenue seront notamment les suivantes :

- Collecter, enregistrer et signaler les paiements de prêts et de baux;
- Élaborer, préparer et organiser le paiement des demandes de terrain pour les nouvelles constructions;
- Préparer les documents pour les avocats et les propriétaires lors du transfert de titre des unités louées.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement au moyen d'un diplôme en administration des affaires, en commerce, en économie ou dans un domaine connexe avec un minimum de deux (2) ans d'expérience professionnelle connexe qui peut comprendre une expérience de travail avec des systèmes de comptabilité, des systèmes de gestion foncière et l'enregistrement de baux ou de prêts hypothécaires. L'obtention d'un titre professionnel en comptabilité (CPB, CB, RPB) est considérée comme un atout.

Une combinaison acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez les années d'études ou une expérience équivalente aux exigences en matière d'études et d'expérience décrites ci-dessus.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut. La maîtrise de plus d'une des langues officielles du Nunavut serait considérée comme un atout. La connaissance de l'Inuit Qaujimagatuqangit, de l'inuktitut, des collectivités, de la culture et du territoire inuits ainsi qu'une expérience de travail en milieu interculturel nordique constituent également des atouts.

Une liste des personnes admissibles peut être créée pour pourvoir les postes vacants actuels et futurs à la Société d'habitation du Nunavut dans toutes les collectivités.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitæ par courriel à NHCCareers@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux Inuit(e)s du Nunavut qui se définissent comme Inuit(e) inscrit(e) en vertu de l'Accord du Nunavut conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation écrite doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette mesure s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les candidats ou candidates peuvent soumettre leur curriculum vitæ dans n'importe laquelle des langues officielles du Nunavut.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidats et candidates retenue(s) pour une entrevue.
- Les candidats ou candidates possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Société d'habitation du Nunavut
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 1400
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<http://www.nunavuthousing.ca/careers?&lang=fr>

Téléphone : (613) 292-8115
Télécopieur : (867) 979-4194
Courriel : NHCCareers@gov.nu.ca